TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 175 | Date 23-29 octobre, 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 705 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

25 octobre : Les parents d'Azra Ağır, 17 ans, qui souffre du syndrome de Joubert, ont été arrêtés mardi matin lors d'une descente de police nationale pour leurs liens présumés avec le mouvement Gülen.

26 octobre : Cemal Tanhan, un homme de 68 ans incarcéré dans la province de Bolu malgré une grave maladie, est devenu paralysé bien que le Conseil de médecine légale (ATK) l'ait jugé apte à rester en prison.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

23 octobre : Nafiye Bal, rédactrice en chef de l'hebdomadaire en langue kurde Xwebûn, est arrêtée lors d'une perquisition à son domicile.

24 octobre : Un tribunal du sud-est de la Turquie a décidé d'arrêter Selahattin Kaygusuz, un journaliste kurde détenu la semaine dernière pour son appartenance présumée à une organisation terroriste.

24 octobre : Au moins 3 articles de presse sur les écrits de la chroniqueuse du journal Sabah, Hilal Kaplan, ont été bloqués et supprimés par le 10ème tribunal pénal d'Istanbul pour violation des droits de la personne.

26 octobre : Le 5e tribunal pénal d'Istanbul a ordonné le blocage et la suppression d'au moins trois articles de presse mentionnant la société de gestion de la réputation en ligne Clean Sheet, au motif d'une violation des droits de la personne.

26 octobre : Il y a eu 136 cas de violations de la liberté de la presse et des médias en Turquie, impliquant 172 personnes ou entités médiatiques, au cours des six premiers mois de 2023.

26 octobre: Un tribunal d'Istanbul, saisi d'un nouveau procès, condamne le chanteur Atilla Taş à plus de deux ans de prison avec sursis pour insulte à un fonctionnaire et dénigrement de la police et de l'armée.

26 octobre: Un procureur du sud-est de la Turquie a requis jusqu'à 15 ans de prison contre Beritan Canözer, une journaliste accusée d'appartenance à une organisation

terroriste en raison de son implication dans les médias pro-kurdes.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

24 octobre : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a reproché à la Turquie l'arrestation et la détention provisoire de 45 personnes à la suite d'une tentative de coup d'État en 2016, soupçonnées d'appartenance au FETÖ.

24 octobre : Le ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni a publié une mise à jour de sa note de politique et d'information sur le mouvement religieux Gülen en Turquie, qui détaille les violations généralisées des droits subies dans le pays par les membres du groupe depuis la tentative de coup d'État de juillet 2016.

26 octobre : La Turquie a été classée 117e sur 142 pays dans l'indice de l'État de droit publié par le World Justice Project (WJP).

MINORITÉ KURDE

23 octobre : Ali Gültepe, membre de l'Assemblée du parti du Parti des régions démocratiques (DBP), et Cüneyt Yeşilyurt, membre du HDP, ont été arrêtés lors de perquisitions dans des maisons à Istanbul. La raison de ces détentions n'a pas pu être connue.

26 octobre : Un tribunal turc a prononcé l'arrestation d'Emin Soyal, un homme de 78 ans souffrant d'un handicap et de problèmes de santé avérés, arrêté pour ses liens présumés avec le terrorisme.

27 octobre : Gültan Kışanak, une femme politique kurde et ancienne co-maire de la province de Diyarbakır, dans le sud-est de la Turquie, incarcérée en Turquie, s'est vu refuser la libération par les autorités malgré son éligibilité à la libération.

AUTRES MINORITÉS

26 octobre : Le président turc Recep Tayyip Erdoğan a pris pour cible les LGBT et a déclaré qu'il n'y avait pas de place pour l'idéologie LGBT.

27 octobre : Les frappes de drones menées par les forces

armées turques (TSK) sur les zones contrôlées par les Kurdes dans le nord-est de la Syrie entre le 5 et le 10 octobre ont endommagé des infrastructures essentielles et entraîné des coupures d'eau et d'électricité pour des millions de personnes.

CONDITIONS CARCÉRALES

24 octobre : On apprend que 26 personnes sont détenues dans une salle pour 10 personnes dans la prison de type T de Manisa Akhisar.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

26 octobre : Une enquête disciplinaire a été ouverte à l'encontre de 10 prisonniers de la prison de haute sécurité n°2 de Diyarbakır au motif de "créer la peur en frappant aux portes" et les prisonniers ont été condamnés à une "privation de visite pendant 3 mois" à la fin de l'enquête.

24 octobre : Gültekin Avcı, ancien procureur et chroniqueur incarcéré dans la province d'Izmir, à l'ouest de la Turquie, aurait été maltraité par des gardiens de prison.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

24 octobre : Le gouvernement turc a mis sur liste noire 441 personnes vivant dans des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, les États-Unis et le Canada pour leurs liens présumés avec le mouvement Gülen, un groupe religieux interdit par Ankara.